



AVIS PUBLIC
PUBLICATION DES RÈGLEMENTS

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Le conseil municipal a adopté le **10 juin 2024** les règlements suivants :

- Règlement numéro 2024-05 modifiant le règlement de lotissement numéro 2008-05 afin d'assurer la concordance au schéma d'aménagement et de développement révisé;
- Règlement numéro 2024-07 modifiant le règlement sur les conditions d'émission des permis de construction numéro 2008-02 afin de corriger certaines irrégularités et d'ajouter une exception concernant les chalets.

Les règlements **2024-05, 2024-07** ont reçu les certificats de conformité du directeur général et greffier-trésorier de la MRC de la Matanie, le **27 juin 2024** et ils sont entrés en vigueur à cette même date.

Ces règlements sont disponibles pour consultation au bureau municipal et sur le site internet de la municipalité <https://municipalites-du-quebec.com/st-adelme/index.php> où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

Donné à Saint-Adelme (Québec), ce **2 juillet 2024**.

Jessica Bouchard

Directrice générale et greffière-trésorière